

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-271 ECOLOGIE URBAINE

Coopération décentralisée 1% eau : Proposition d'adhésion de Brest métropole à l'association "pS-Eau" Programme Solidarité-Eau pour l'année 2018.

Le rapporteur, M. Francis GROSJEAN
donne lecture du rapport suivant

ÉCOLOGIE URBAINE – Coopération décentralisée 1% eau : Proposition d'adhésion de Brest métropole à l'association "pS-Eau" Programme Solidarité-Eau pour l'année 2018.

EXPOSE DES MOTIFS

Le Parlement a voté en 2005, la loi n°2005-95, dite « loi Oudin – Santini » qui permet aux collectivités territoriales (communes, EPCI, syndicats), chargées des services publics d'eau et d'assainissement, de mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères, des actions d'aide d'urgence et des actions de solidarité internationale, dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Le Programme pS-Eau a pour objectif d'accroître le nombre d'utilisateurs ayant accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène pérennes dans les Pays en Développement via le renforcement des actions de solidarité internationale.

Il cible les acteurs français de la coopération au développement.

Il propose d'une part de renforcer leurs capacités à intervenir en solidarité internationale sur les secteurs eau, assainissement et hygiène, et d'autre part, de mieux mobiliser les différents moyens disponibles.

Ainsi, il a créé le réseau des élu-e-s de l'Eau afin de promouvoir le plaidoyer de l'accès à l'eau et propose régulièrement des ateliers de sensibilisation sur le territoire.

Brest métropole propose d'accompagner financièrement l'association en versant une cotisation de 1000 € pour l'année 2018.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole pour l'année 2018 à l'association pS-Eau et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION GRANDS SERVICES URBAINS-ENVIRONNEMENT-AFFAIRES
GENERALES-RESSOURCES : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS
Abstention: Mme Nathalie CHALINE